

Anafé, APDHA, Arci, ATMF, La Cimade, Gisti,
IPAM, LDH-Belgique, Migreurop, Statewatch

Communiqué de presse

Jeudi 4 décembre 2008

Le Conseil des ministres de l'UE ne doit pas adopter la directive de la honte !

La directive retour – directive de la honte – votée par le parlement européen le 18 juin dernier, est soumise à l'adoption formelle du Conseil des ministres de l'Union le 8 décembre.

Alors que des milliers de citoyens, d'ONG, de syndicats, d'Eglises, se sont mobilisés pour demander aux responsables européens de rejeter un texte qui banalise et généralise une politique d'internement et d'expulsion des migrants en Europe, alors que de nombreux Etats d'Amérique latine et d'Afrique ont exprimé avec force leurs refus de tolérer de telles pratiques à l'égard de leurs ressortissants, la présidence française de l'Union européenne a décidé de faire adopter formellement cette directive par le Conseil de l'Union à la veille de la célébration du 60^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Au-delà de la violence du contenu de cette directive qui renie les valeurs fondamentales de l'Europe et de la date choisie, la méthode utilisée pour cette adoption est méprisante. Alors que le projet relève du conseil Justice et Affaires intérieures présidé par M. Hortefeux, la directive devrait être adoptée le 8 ou le 9 décembre au cours :

- soit du conseil des ministres «environnement» présidé par M. Borloo. Etrange conception de l'écologie que d'y inclure l'expulsion des sans-papiers !
- soit du conseil des ministres « transports » présidé par M. Bussereau. Démonstration de la volonté de développer les expulsions collectives par charters ?
- soit du conseil des ministres « affaires générales » présidé par M. Kouchner. Les Etats partenaires de l'Union européenne, en Afrique comme en Amérique latine apprécieront.

Nos organisations appellent tous leurs partenaires, en Europe comme en Afrique ou en Amérique à se manifester d'urgence auprès de leur gouvernement comme auprès du président de l'Union européenne pour qu'ils ordonnent le report et l'abandon de ce projet de directive.

Contacts presse

La Cimade : Julie Chansel / +33 6 82 24 03 47 / julie.chansel@cimade.org

Gisti : Claudia Charles / +33 1 43 14 84 83 / charles@gisti.org

Migreurop : Sara Prestianni / +33 1 53 27 87 81 / contact@migreurop.org